LE REPÉRAGE DES FRAGILITÉS ET LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Objectif global

Il s'agit au cours de cette formation de permettre aux intervenants à domicile d'identifier les signes annonciateurs d'une fragilité et/ou perte d'autonomie et des enjeux associés à l'observation de ces signes.

Compétences visées

Identifier la notion de fragilité
Repérer les signes annonciateurs d'une fragilité et/ou risque de perte d'autonomie
Transmettre l'information - alerter face aux signes repérés

Public

Aide ménager, auxiliaire de vie, employé familial, débutant dans le métier de l'aide à domicile
La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sauf prérequis incompatibles avec le handicap. Afin de faciliter et d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage, il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre d'aménager/ adapter si besoin la formation pour la réaliser dans les meilleures conditions : contact Référent Handicap c.edonlamballe@ediad.com

Prérequis

Niveau Français B2 lu, écrit et parlé

Méthodes pédagogiques

Utilisation de méthodes actives, pour favoriser la participation des stagiaires et optimiser ainsi l'ancrage des apports théoriques et techniques. Pour cela sont mobilisés les échanges avec les stagiaires quant à leurs savoirs, leurs expériences, leurs pratiques professionnelles. Les mises en situation, les études de cas s'alternent avec les apports théoriques présentés par la formatrice.

Profil du formateur

Formateur expert du secteur médico-social

Modalités évaluation des compétences

Positionnement –
Évaluation des acquis par un quiz final (QCM/ questions ouvertes)

Modalités évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud par le stagiaire –
Attestation finale de validation de compétences

MODALITÉS :
Lieu : en présentiel
Dates : En intra uniquement - sur demande sur tout le territoire national
Durée : 7 heures (programme adaptable selon les besoins)
Dates : à définir entre le commanditaire et EDIAD
Cout : nous consulter, selon le lieu de formation et les modalités d'accueil : dans les locaux du commanditaire ou salle d'un partenaire EDIAD
Envoi de devis sous 48 h
Mise en place de la session possible 1 mois après la signature de la convention, selon les disponibilités du formateur et les souhaits du client
Groupe : 5 personnes minimum – 12 maximum
Référent handicap : c.edonlamballe@ediad.com
Contact : c.edonlamballe@ediad.com

MOYENNE ATTRIBUEE PAR NOS STAGIAIRES À CETTE FORMATION : 9,15/10 (39 stagiaires)

LE REPÉRAGE DES FRAGILITÉS ET LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

PROGRAMME

Présentation de la formation avec présentation des compétences visées et méthodes d'évaluation
Tour de table et recueil des attentes individuelles et collectives
Test de positionnement : quiz sur des définitions et des pratiques professionnelles autour de la perte d'autonomie

1. Le repérage des fragilités chez la personne âgée
Les concepts de vieillissement, autonomie, dépendance, fragilité, pathologies…
Les principaux risques de la perte d'autonomie
Les facteurs à risque, causes d'une perte d'autonomie

2. Le rôle de l'intervenant à domicile : l'observateur pro-actif
La notion d'observation – écoute
Le suivi de l'état général avec ses indicateurs : sommeil, nutrition, hydratation, moral, cohérence…
Les risques associés à la mobilité : chute
La souffrance physique et/ou psychique
La transmission d'informations
Le secret professionnel et le cahier de liaison
Le secret partagé : contenu et limites

Le secret partagé : contenu et limites

Les autres professionnels, acteurs de la prévention de la perte d'autonomie
La notion de coordination

Test d'évaluation de compétences
Clôture de la formation et tour de table
Questionnaire de satisfaction